



## WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature.

### Contact :

WWF France  
35/37, rue Baudin  
93310 Le Pré-Saint-Gervais

Site internet : [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)

Téléphone : +33 (0)1 71 86 40 60

Messagerie : [ameunier@wwf.fr](mailto:ameunier@wwf.fr)

## CAHIER D'ACTEUR

### WWF France

#### L'URGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU SECTEUR AGRICOLE

Le modèle agricole est en crise. Majoritairement industrialisé et spécialisé depuis les années 1960, il est aujourd'hui responsable de près de 20 % des émissions de gaz à effet de serre en France, provoque le recul de la biodiversité (chute des populations d'oiseaux, d'insectes...) et détruit l'emploi agricole (1 exploitant sur 3 n'est pas remplacé).

La Politique Agricole Commune est parmi les responsables de cette crise car elle encourage depuis des décennies l'industrialisation des pratiques agricoles. Le ministère de l'Agriculture le reconnaît dans son [diagnostic en vue du futur Plan Stratégique National de la PAC](#) : « Sur une longue période, en Europe, les aides de la PAC ont accompagné le mouvement d'agrandissement et de spécialisation des exploitations et l'intensification des modes de production agricoles, ce qui a eu des impacts négatifs sur la biodiversité ».

Pour en sortir, une issue positive se dessine : la transition agro-écologique vers un modèle bénéfique pour le climat, la biodiversité, la santé et l'emploi.

C'est également le modèle plébiscité par les citoyens. La hiérarchisation des objectifs opérée par les citoyens ayant participé à la première étape du débat public a révélé de manière très nette leurs trois priorités :

- La préservation des ressources naturelles
- La protection de la biodiversité
- La lutte contre le changement climatique

Le gouvernement français doit saisir l'opportunité de la construction du Plan Stratégique National (PSN) pour répondre aux attentes des citoyens et accélérer la transition.

## ADOPTER UN ECO-REGIME AMBITIEUX ET SELECTIF

Les différents rapports réalisés ces dernières années par la Commission européenne et la Cour des comptes de l'UE ont mis en évidence l'échec de la PAC à réduire efficacement les émissions de GES et à enrayer le déclin de la biodiversité.

L'actuel « paiement vert » n'a pas verdi la PAC car les critères fixés pour son obtention manquaient d'ambition. La PAC a continué à subventionner un trop grand nombre d'exploitations aux externalités environnementales négatives, sans inciter à une réduction des produits phytosanitaires ou de l'élevage intensif.

Pour accélérer réellement la transition, l'éco-régime doit être plus ambitieux que le niveau fixé au niveau européen (au moins 50 % du premier pilier). Surtout, il doit être réellement sélectif et n'accorder des financements qu'aux pratiques qui représentent une progression importante - et non incrémentale - par rapport à la conditionnalité. Par exemple, la simple certification HVE ne devrait pas permettre à une exploitation de bénéficier de l'éco-régime.

Il doit s'agir d'un paiement progressif en fonction de l'impact écologique de la mesure qui doit notamment comprendre :

- **Le maintien des exploitations en agriculture biologique** pour rémunérer les agriculteurs pour les services qu'ils rendent à la société (qualité des eaux, richesse de sols, biodiversité)
- **L'allongement des rotations** (au moins 4 cultures sur 7 ans dont une légumineuse) afin de réduire l'utilisation d'intrants de synthèse, d'améliorer l'autonomie protéique de la France et de favoriser la biodiversité.
- **Le maintien des prairies permanentes** (au moins 7 ans) qui contribuent au stockage du carbone et au maintien de la biodiversité
- **Le développement d'infrastructures agro-écologiques** (haies, jachères, mares, tourbières...) favorables à la biodiversité. Ces IAE devront représenter au moins 5 % de la SAU avec un paiement progressif selon le pourcentage.

Pour y parvenir, le WWF France propose, avec la plateforme *Pour une autre Pac*, la mise en place de [Paiements pour Services Environnementaux \(PSE\)](#) permettant de rémunérer les pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement, la biodiversité ou le climat.

Il s'agit bien de rémunérer des pratiques vertueuses et non de rémunérer des pratiques permettant simplement de réduire un impact négatif.

**Nous soutenons en particulier la mise en place de quatre PSE (infrastructures agroécologiques ; gestion de l'assolement ; prairies ; agriculture biologique).**

## UTILISER LE SECOND PILIER AU SERVICE DE LA TRANSITION

Le WWF France demande également qu'au moins 30 % du second pilier soit fléché vers les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), notamment les MAEC territoriales et système. Elles devront comporter des cahiers des charges plus ambitieux et efficaces (réduction des engrais, des phytosanitaires, agroforesterie, adaptation au changement climatique, autonomie protéique des élevages...) et financer la conversion à l'agriculture biologique.

## ORIENTER L'ENSEMBLE DES AIDES VERS L'AGROECOLOGIE

Chaque mesure doit être compatible avec la transition agroécologique afin que les effets positifs de certaines mesures ne soient pas annulés par les effets pervers d'autres mesures, et que le PSN contribue à l'atteinte des objectifs des différentes stratégies nationales relatives à l'environnement (SNBC, SNB, SDAGE...) ainsi qu'aux objectifs européens (DCE, Nitrates, Oiseaux, Habitats...).

- **Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires** : pour atteindre l'objectif, réaffirmé par le président de la République, d'une réduction de 50 % d'ici 2025.
- **Réorienter les aides couplées élevage uniquement vers l'élevage à l'herbe et en plein air** : l'argent public doit soutenir les pratiques respectueuses de la biodiversité et du bien-être animal et non soutenir l'élevage industriel (hors-sol, etc.).

- **Ne pas accorder de financements publics aux retenues d'eau** qui ne respectent pas la hiérarchisation des usages de l'eau et, au contraire, favoriser les pratiques agricoles résilientes face au changement climatique. La monoculture de maïs ne doit pas obtenir de dérogation.
- **Déspecialiser les territoires** : en promouvant la polyculture-élevage, en réintroduisant l'élevage dans les territoires spécialisés en grandes cultures et en développant les cultures végétales dans les territoires où l'élevage est trop concentré.
- **Développer une alimentation de qualité** : le PSN peut encourager une alimentation équilibrée en développant les aides à la diversification et les aides couplées pour les productions agroécologiques de fruits et légumes frais et légumineuses (consommation humaine et animale).
- **Mettre en place une dégressivité des aides à l'hectare et les plafonner en fonction du nombre d'actifs** : afin d'encourager le modèle agricole le plus intensif en emplois et lutter contre la désertification rurale. Les aides doivent bénéficier aux exploitations qui créent des emplois.

## UNE TRANSITION JUSTE AU BENEFICE DES AGRICULTEURS

Si les investissements en faveur de la transition agroécologique sont bons pour l'environnement, ils le sont aussi pour la rentabilité des exploitations et la vie dans les campagnes.

En 2017 et 2018, le WWF et le réseau Civam avaient démontré dans une [étude réalisée sur la filière lait](#) que les exploitations durables sur le plan environnemental étaient aussi plus performantes sur le plan économique et social.

Un récent rapport de France Stratégie sur [les performances économiques et environnementales de l'agroécologie](#) confirme que « *les exploitations agroécologiques, l'AB en particulier, sont en général plus rentables que les exploitations conventionnelles* », notamment parce que ces exploitations réalisent des économies sur les charges en intrants et profitent de prix plus élevés.

Sur la question des emplois, le [diagnostic PSN du Ministère de l'Agriculture](#) rappelle que « *des études ont mis en évidence une plus grande intensité en emploi de la pratique de l'agriculture biologique comparativement à celle de l'agriculture conventionnelle* ».

Le soutien à l'agriculture biologique a donc contribué au maintien voire au développement de l'emploi agricole dans certains bassins. Néanmoins, le diagnostic avertit : « *les tendances à venir, relatives à la massification voire à « l'industrialisation » du mode de production biologique, pourraient être différentes* ».

Ainsi, il est indispensable que le développement de l'agriculture biologique se fasse dans une perspective de transition agroécologique et ne répète pas les erreurs d'industrialisation du passé, qui pourraient freiner la création d'emplois.

## CO-CONSTRUIRE AVEC LES CITOYENS ET TENIR COMPTE DE LEURS ATTENTES

Les citoyens doivent pouvoir s'exprimer sur les enjeux agricoles et alimentaires. Il est donc indispensable que le PSN, et plus généralement les instances de gouvernance des politiques publiques agricoles, soient ouverts à la société civile. A ce titre, le WWF salue le travail mené par la CNDP lors du débat public « ImPACtons ! ».

Si l'ouverture des instances de concertation est une avancée, le plus important est de tenir compte des attentes exprimées par les citoyens qui se mobilisent. Dès lors, le gouvernement devra intégrer les recommandations effectuées par les participants au débat public, notamment lors du travail de hiérarchisation des objectifs, tout comme il devra reprendre les recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat relatives au PSN. La concertation des parties prenantes pour l'élaboration du PSN devra se faire sous la coprésidence des deux ministères concernés (Agriculture et Écologie).

Dans le [dossier du maître d'ouvrage](#), le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation indique qu'il « attend du débat public qu'il donne les priorités sur lesquelles doivent être ciblées les mesures et les financements de la PAC pour être en mesure de rédiger le PSN » et « s'engage à écouter toutes les contributions qui l'éclaireront dans les choix à faire et, le cas échéant, à reconsidérer l'opportunité de certains choix relatifs à son PSN ».

Le WWF France veillera à ce que le gouvernement français respecte cet engagement et suive les recommandations plébiscitées par les citoyens lors du débat public.